

N°26-BE

Arrêté fixant la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'éducateur de jeunes enfants - Session 2026

Madame la Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31),

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2017-902 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu le décret n° 2013-649 du 18 juillet 2013 fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu l'arrêté n° 25-EY du 11 juillet 2025 portant ouverture du concours d'accès au grade d'éducateur de jeunes enfants - Session 2026,

Vu le procès-verbal n° C26B du jury d'admission en date du 25 février 2026 fixant la liste des candidats déclarés admis au concours d'éducateur de jeunes enfants, session 2026,

Arrête

Article 1 : Etablissement de la liste d'aptitude

La liste d'aptitude du concours pour l'accès au grade de d'éducateur de jeunes enfants, au titre de la session 2026, organisé par le CDG31, comprend de droit tous les lauréats du concours en conformité avec le procès-verbal du jury visé ci-dessus.

Cette liste d'aptitude est annexée au présent arrêté. Elle comprend 140 lauréats.

Article 2 : Date d'effet de la liste d'aptitude

La présente liste prend effet au 15 mars 2026.

Article 3 : Portée et durée de la liste d'aptitude

L'inscription sur la présente liste d'aptitude est d'une validité nationale et permet aux lauréats d'être recrutés en qualité de fonctionnaire territorial.

Cette inscription est valable pour deux années et peut être renouvelée au maximum à deux reprises pour une durée d'un an, à la demande du lauréat. Ce dernier devra impérativement en avoir formulé la demande correspondante au moins 1 mois avant chaque date anniversaire de la date d'effet de la liste.

Toutefois, à l'issue des quatre années, si aucun concours pour l'accès au même grade dans le même cadre d'emplois n'a été organisé par le CDG31 de manière directe ou par conventionnement avec un autre centre de gestion, l'inscription reste valable.

Tout lauréat est radié de la liste d'aptitude dans les cas suivants :

- dès sa nomination en qualité de stagiaire ou en cas de dispense de stage, en qualité de titulaire ;
- s'il n'a pas fait connaître dans les délais règlementaires son intention d'y être réinscrit ;
- s'il a refusé deux offres effectives d'emploi notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 4 : Suspension du décompte du temps d'inscription

Le décompte du temps d'inscription peut être suspendu pendant la durée des congés parental, de maternité, d'adoption, de présence parentale et de solidarité familiale, ainsi que d'un congé longue durée ou de celle de l'accomplissement des obligations du service national et de celle du mandat des élus locaux ou de recrutement en qualité d'agent contractuel sur un emploi permanent (article L332-13 du Code général de la fonction publique). Le décompte de cette période de quatre ans est également suspendu pour la personne qui a conclu un engagement de service civique prévu à l'article L. 120-1 du code du service national jusqu'à la fin de cet engagement.

Il appartient au lauréat d'informer en conséquence le CDG31 pour se prévaloir d'une telle suspension, en fournissant un justificatif correspondant attestant de la période concernée.

Article 5 : Délivrance de l'attestation d'inscription sur liste d'aptitude

Tout employeur territorial souhaitant nommer un lauréat doit préalablement solliciter une attestation d'inscription sur la liste d'aptitude auprès du pôle concours et examens du CDG31 par courrier, par fax (05 62 26 09 39) ou par mël (concours@cdg31.fr).

Article 6 : Rôle des employeurs territoriaux dans la mise à jour de la liste d'aptitude

Tout employeur public territorial se doit d'informer le pôle concours et examens du CDG31 par courrier ou par mël (concours@cdg31.fr) dans les cas suivants :

- nomination d'un lauréat de la liste, en transmettant l'arrêté de nomination en qualité de stagiaire ou, en cas de dispense de stage, en qualité de titulaire ;
- refus formulé par un lauréat, à une offre effective d'emploi notifiée à son endroit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7 : Exécution de l'arrêté

Le Directeur Général des Services du CDG31 est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 8 : Voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, sis 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE Cedex 07 (Tel. : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr) soit par courrier postal, soit par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Article 9 : Publicité

Le présent arrêté est transmis à la Préfecture de la Haute-Garonne au titre du contrôle de la légalité. La liste des lauréats est publiée sur le site Internet du CDG31 (www.cdg31.fr).

Elle est transmise à l'ensemble des centres de gestion et mise à la disposition des employeurs publics territoriaux de la Haute Garonne.



La Présidente,
Sabine GEIL-GOMEZ

Concours d'accès au grade d'éducateur de jeunes enfants

Session 2026

Annexe de l'arrêté n°26-BE

Liste d'aptitude

Nom - Prénom	Nom patronymique
ADSUAR Mélanie	ADSUAR
AMBERT Emma	
ANORE Luiza	ANORE
ARPOULET Marina	ARPOULET
ARQUIER Anaïs	ARQUIER
ARRIUBERGE Elodie	HARISTOUY
AUGUIN Dorothee	AUGUIN
AW Aurélie	RENOUX
BARLANGUE Deborah	CENTELEVIEZ
BARRE Lise	BARRE
BEYLESSE Fanny	BEYLESSE
BOBRZYNSKI Maëva	
BOULET Emilie	BOULET
BOYER Julie	BOYER
BOYER Manon	BOYER
CALVIERE Laura	CALVIERE
CAMARERO Emmanuelle	ORTET
CANNEPIN Sophie	BOUTY
CAPDEVIELLE Annalie	CAPDEVIELLE
CARRASCO Céline	CARRASCO
CASAROLI Delphine	CASAROLI
CASSERAT Laureline	MATHE
CASTELNAU Cécile	PRIEUR
CAVELIER Valentine	CAVELIER
CHASTAN Albane	
CHAUMARD Carole	CHAUMARD
CHENEL Laëtitia	CHENEL
COMBE Sabrina	COMBE
COULOUMA Célia	COULOUMA
COURNEIL Melanie	VENTURINI
DA SILVA Prescillia	DA SILVA

Nom - Prénom	Nom patronymique
DAGUERRE Séverine	DUNY
DALEAU Betty	SAUTRON
DANION Valérie	DELARUE
DECOUTY Amandine	DECOUTY
DELMONT Lucie	DELMONT
DINCQ Céline	DINCQ
DREYER Justine	DREYER
DUBOIS Justine	DUBOIS
DUBREUIL Céline	DUBREUIL
DUPLESSIS Céline	DUPLESSIS
DURAND Fabienne	CASTET
FERREIRA GONCALVES Léana	
FLEUROT Eloïse	BEUDET
FORESTIER Virginie	FORESTIER
FORT Myrna	AL RASSACE
FRANDON Isabelle	FRANDON
GAY Mathylde	GAY
GILLARDEAU Clémence	NICOLAS
GINESTE SOUYRI Elsa	SOUYRI
GIOLBAS Elisabeth	FUENTES
GOMIS Florine	MASCARADE
GOSSE Sophie	GOSSE
GUERARD Nathanael	
GUESSAB Zahia	GUESSAB
GUFFOND Lucie	GUFFOND
GUYMARC Aurélie	GUYMARC
HASENMEYER Isabelle	HASENMEYER
HASSOUNA Najia	SEDOUKI
HAUQUIN Florence	HAUQUIN
HUBERT Emilie	SEGUY
HULO Erin	HULO
JOSEPH Marion	JOSEPH
LAGUERRE Monique	GIL
LAMY Laetitia	LAMY
LAOT Elsa	LAOT
LAULEY Olivia	LAULEY
LAY Laure	BERNON
LE GRAND Ingrid	LE GRAND

Nom - Prénom	Nom patronymique
LE LAY Solène	LE LAY
LE MEUR Lisa	LE MEUR
LECOQ Caroline	LECOQ
LEFEVRE Anne-Sophie	LEFEVRE
LEMANCEL Claire	LEMANCEL
LIPPI Cathie	
LOMBARD Carole	LOMBARD
LOPEZ Aurore	LOPEZ
LOUIS Tiffany	
LOUVET Audrey	LOUVET
LUPPINO Camille	DELEZIE
MAGNIN Fiona	MAGNIN
MALRIEU Anaïs	LAYRAC
MAMADOU Pascale	RUBINIA
MARCHAL Virginie	LAMAURY
MARCHAND Christelle	MARCHAND
MARILLEAU Mélissa	PALLIER
MARIN Léa	
MARTY Salomé	
MASANABA Anne-Sophie	MASANABA
MATHIEU Caroline	
MERCIER Camille	MERCIER
MICOUD Manon	DOUBLIER
MIRANDA Béatrice	MARTIN
MONTEUX Mathilde	MONTEUX
MOREL Elodie	LARRIEU
NAVARRO Emilie	NAVARRO
OUDE VRIELINK Elske	
PAGES Audrey	BENARD
PALMA Juliette	PALMA
PARAYRE Joana	FERREIRA
PEYRONNET Martin	
PINASCO Mariana	PINASCO
PITTARO Marina	PITTARO
POMAREDE Sandra	POMAREDE
PONCET Fiora	PONCET
POUGET Muriel	POUGET
POUYET Charlotte	

Nom - Prénom	Nom patronymique
POUZET Julie	PARET
PUGET Mélissa	PUGET
PUJOL Pauline	SEGUI
RECONDO Maia	
REGIS Morgane	
RICHARD Ségolène	RICHARD
ROCHE Anne Marie	BLUM
RODRIGUES Angéline	
ROUSSILHES Magalie	ROUSSILHES
ROUVEYROL Amandine	ROUVEYROL
ROUZIES Marine	ROUZIES
SALORT Christelle	SALORT
SAMITIER Elise	
SAUVESTRE Alexandra	SAUVESTRE
SAVAL Emeline	SAVAL
SCAILLIER Laetitia	MASSINES
SERRES Estelle	SERRES
SIBERT Laury	SIBERT
STOLFO Morgane	STOLFO
SURET Emelyne	PITOU
TARDIEUX Cécile	PROME
TAUZIN Elodie	TAUZIN
TEISSIE Nicolas	
TESSANIER Christelle	TESSANIER
TOMA Melania	BÎTAN
TURBIL Céline	PITOT
VERBEKE Clémence	VERBEKE
VERRIEZ Marine	VERRIEZ
VIAL Clémentine	VIAL
VIALA Camille	VIALA
VIDAL-JOLIVET Laure	JOLIVET
VILLACAMPA Aurélie	CAMPAHES
ZANDONA Zoé	ZANDONA

Liste arrêtée à 140 lauréats.